



COMMUNE DE DAILLENS

Election du Syndic du 7 avril 2026

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- qu'une seule liste, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),

PROCLAME

Monsieur Frédéric Burnand

né le 22 février 1969, originaire de Bioley-Magnoux / VD

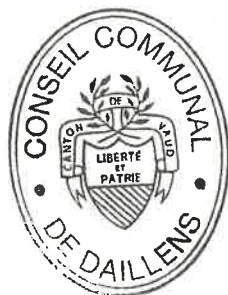
élu tacitement Syndic pour la législature 2026-2031.

Vu ce qui précède, le scrutin communal du 26 avril 2026 est annulé.

Pour le Bureau électoral

La Présidente

Fabienne Forlani



La Secrétaire:

Elise Frossard de Saugy

Daillens, le 7 avril 2026